

Renens, le 5 octobre 2015

La Municipalité de Renens soumettra au Conseil communal un renforcement de sa promotion économique

Pour faire face aux nombreux défis qui l'attendent dans les années à venir, que ce soit au niveau des nouveaux plans de quartiers, de l'attractivité de son centre-ville ou du renforcement du "Pôle design" autour du site du Closel, la Ville de Renens souhaite renforcer sa promotion économique. Cette tâche stratégique, une fois validée par le Conseil communal, sera mandatée à l'actuel secrétaire municipal qui cèdera sa place au terme d'un recrutement qui débutera prochainement.

L'ampleur des projets et des chantiers qui ont débuté à Renens récemment vont impacter fortement le visage de la ville dans les années à venir. Outre les enjeux urbanistiques majeurs, la Municipalité ambitionne de renouer avec son passé industriel et d'accompagner au mieux le maintien et le retour d'activités à valeur ajoutée sur son territoire.

Cette vision a déjà connu ses prémises puisque la Ville lançait il y a une année, avec le soutien du Canton et de Lausanne Région, son Pôle design qui s'articule autour de l'ECAL et de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens. Véritable positionnement et mise en réseau d'acteurs des métiers de demain, le Pôle design a vu émerger une véritable pépinière d'entreprises à Renens, notamment au sein du bâtiment du Closel propriété de CACIB SA et autour du projet d'UniverCité.

Au-delà du chapitre artisanal et industriel, la Ville de Renens avait entamé fin 2011 une réflexion sur son tissu commercial et l'attractivité de son centre-ville en mandatant à l'époque M. Nicolas Servageon comme délégué à la promotion économique.

La promotion économique a, de manière continue, été assumée par Nicolas Servageon : depuis 2013, il a été adjoint au secrétaire municipal et est devenu le nouveau secrétaire municipal début 2014. Dans cette fonction et en peu de temps, Nicolas Servageon a amené des impulsions essentielles et appréciées sur l'ensemble de l'organisation de l'administration communale. En outre, il a continué à porter et assumer toute la responsabilité de la promotion économique (développement du Pôle design, enjeux autour du site du Closel, etc).

Force est de constater qu'assumer les deux fonctions en parallèle n'est aujourd'hui plus possible. Les plans de quartier de Gare-Sud, des Entrepôts et prochainement de Malley amènent des défis majeurs au niveau des activités qui s'y développeront. L'arrivée annoncée du tram dans les prochaines années impactera aussi considérablement le paysage commercial du centre-ville et Renens souhaite réussir ces défis. Un choix stratégique était donc à opérer, que Nicolas Servageon a fait, en collaboration étroite avec la Municipalité: compte tenu de ses hautes compétences et de son expérience dans le domaine du développement économique, il a choisi de renoncer à sa charge de secrétaire municipal pour assumer le mandat de promotion économique de la ville avec un statut d'indépendant.

Bien qu'elle regrette la perte de son secrétaire municipal qu'elle tient à remercier pour son impressionnant travail et ses apports dans cette fonction, la Municipalité se réjouit de pouvoir renforcer de manière dynamique la promotion économique et de poursuivre sa fructueuse collaboration avec Nicolas Servageon. Elle soumettra à l'approbation du Conseil communal les engagements financiers permettant la finalisation de cette organisation.

Nicolas Servageon assurera la période de transition et l'accueil du futur secrétaire municipal, pour lequel une procédure de recrutement débutera fin octobre.

Renseignements :

Marianne Huguenin, Syndique – 079 424 38 42

Nicolas Servageon, secrétaire municipal – 079 710 90 17